

Pour diffusion immédiate

## *La grippe se propage facilement*

### **Faites-vous vacciner, pour vous et pour les autres**

---

JOLIETTE, LE 6 DÉCEMBRE 2011 – En ce début décembre et avant que les rassemblements familiaux et sociaux débutent pour la période des Fêtes, la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière tient à rappeler l'importance de se faire vacciner contre la grippe saisonnière.

« La vaccination demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre cette infection des voies respiratoires, et par le fait même de protéger son entourage », tient à rappeler le docteur Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique.

#### **Vaccin gratuit pour plusieurs clientèles**

Parce qu'elles sont plus à risque de complications ou parce qu'elles peuvent transmettre la grippe à des personnes à risque élevé de complications, les personnes suivantes peuvent recevoir le vaccin gratuitement : les adultes de 60 ans et plus, les enfants de 6 à 23 mois et leur entourage, les personnes de 2 à 59 ans atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes en bonne santé au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre de grossesse et les femmes enceintes présentant des conditions particulières, peu importe le trimestre de grossesse.

#### **Modalités pour recevoir le vaccin au CLSC**

Les personnes résidant dans les MRC de l'Assomption et des Moulins doivent téléphoner au 450 470-2656 de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi (secteurs interurbains : 1 877 467-4911).

Pour les personnes résidant dans les MRC de Matawinie, de Montcalm, de D'Autray et de Joliette, elles doivent composer le 450 755-4605 ou le 1 855 755-570, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 pour prendre un rendez-vous.

#### **Autres clientèles qui veulent se faire vacciner**

Les personnes ne faisant pas partie des clientèles ciblées pour recevoir le vaccin gratuitement peuvent se faire vacciner à leur frais, dans certains établissements de santé.

### **Conseils de prévention et informations**

La population est invitée à continuer à mettre en pratique les moyens simples et efficaces pour réduire la transmission des infections, comme le lavage fréquent des mains, éternuer ou tousser dans le pli du coude, ainsi qu'éviter le contact avec une personne à risque de complications si l'on présente des symptômes de grippe.

Consultez le [www.infogrippe.gouv.qc.ca](http://www.infogrippe.gouv.qc.ca) pour en savoir plus sur les mesures d'hygiène et de prévention, la vaccination, les symptômes et les soins de base.

Source : Direction de santé publique

Renseignements : Pascale Lamy  
Agente d'information  
Direction des communications et des relations publiques  
450 759-1157, poste 4437  
[pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)